

Avonex® (Interféron bêta-1a)

Avonex® est utilisé dans le traitement de la sclérose en plaques récurrente-rémitte. Vous trouverez ici toutes les informations importantes sur le traitement par Avonex®. Pour de plus amples informations sur les médicaments et les traitements disponibles, lisez l'Info-SEP «Traitement de la sclérose en plaques».

L'essentiel en bref

- Avonex® est utilisé dans le traitement de la SEP évoluant par poussées (forme récurrente-rémitte) chez l'adulte et l'enfant.
- Le médicament ralentit l'évolution de la maladie.
- Il est administré par injection intramusculaire 1 fois par semaine (auto-injection).

Substance active et effet

L'interféron bêta-1a est une molécule protéique qui est produite naturellement par notre organisme. Elles transmettent des messages entre les cellules du système immunitaire et contrôlent les défenses de l'organisme. Elles jouent un rôle dans les processus inflammatoires. Administré comme médicament contre la sclérose en plaques, l'interféron bêta-1a influence le système immunitaire de telle sorte que l'évolution de la maladie peut être ralentie.

Contre-indications

Ne prenez pas ce médicament dans les cas suivants:

- Allergie à l'un des composants
- Dépression sévère et pensées suicidaires

Il est recommandé de faire preuve de prudence dans les cas suivants:

- Troubles de la fonction hépatique
- Épilepsie
- Autres maladies auto-immunes
- Grossesse et allaitement

Effets secondaires possibles

L'interféron bêta-1a peut provoquer les effets secondaires suivants:

- Symptômes grippaux, surtout au début du traitement (p. ex. fièvre, frissons, douleurs musculaires, malaises, nausées, transpiration).
- Modification de l'hémogramme et des paramètres hépatiques

Il n'existe aucune étude concernant l'influence de l'interféron bêta-1a sur la qualité du sperme.

Précautions d'emploi

- Des contrôles sanguins doivent être effectués au début du traitement et à intervalles réguliers par la suite.

Administration

La dose recommandée d'Avonex® est de 30 µg, 1 fois par semaine. Le médicament est injecté dans le muscle de la cuisse (injection intramusculaire) à l'aide d'une seringue préremplie ou d'un stylo injecteur. Une injection dans le bras ou la fesse est également possible. Afin de limiter les effets secondaires au maximum, il est recommandé de réaliser l'injection le soir.

Généralement, vous apprendrez à réaliser vous-même vos injections. Dans de rares cas, cette tâche incombe au service d'aide à domicile ou aux proches.

Instructions/Mode d'emploi

Un spécialiste vous expliquera l'utilisation et la manipulation des seringues ou du stylo injecteur prêt à l'emploi. Une instruction précise permet d'éviter au maximum la survenue d'effets secondaires et

de problèmes d'injection. Le spécialiste vous aidera également pour la suite de votre traitement. Les instructions peuvent être délivrées par la personne du conseil en soins de la société SEP, par le médecin traitant ou par d'autres infirmières spécialisées dans les injections.

Accessoires

Tous les accessoires (p. ex. récipients pour seringues usagées) et documents du fabricant sont mis à votre disposition gratuitement.

Conservation

Avonex® existe sous deux formes pharmaceutiques différentes:

- Seringue préremplie
- Stylos injecteurs (0,5 ml)

Avonex® doit être conservé au réfrigérateur (2-8 °C). Il peut être conservé une seule fois à température ambiante (max. 30°C) pendant 7 jours au maximum.

Durée du traitement

Le traitement est une thérapie à long terme. Consultez votre neurologue si vous souhaitez arrêter le traitement.

Passage à Avonex®

Si vous êtes traité par un autre médicament contre la SEP, une marge de sécurité entre les traitements sera examinée.

Voyages

- Transportez le médicament si possible dans son emballage d'origine dans le bagage à main.
- Il doit être accompagné d'un passeport médicaments signé par le médecin.
- Éliminez le matériel d'injection directement sur place, de manière sûre après utilisation.

Coûts

Avonex® est remboursé par la caisse-maladie dans le cadre de l'assurance de base. Votre médecin déposera une demande de garantie de prise en charge auprès de votre caisse-maladie ou de la Fédération suisse pour tâches communes des assureurs-maladie (SVK). Il vérifiera ensuite tous les ans s'il est judicieux de poursuivre le traitement.

La Société suisse SEP est neutre et indépendante. Elle n'accepte aucun soutien financier de l'industrie pharmaceutique.

Remarques

- En cas de désir d'enfant, le neurologue discutera avec vous de l'opportunité de poursuivre le traitement.
- Cette Info-SEP concerne les adultes. Lisez également l'Info-SEP «Traitement de l'évolution pour enfants et adolescents atteints de SEP».
- Vous trouverez des informations détaillées sur le médicament à l'intention des patients sur www.swissmedicininfo.ch
- Pour plus d'informations, demandez conseil à votre médecin ou à la Société suisse SEP.

Infoline SEP

0844 737 463

Lu – ve de 9h00 à 13h00



Société suisse de la sclérose en plaques

Rue du Simplon 3 / 1006 Lausanne

Information: www.sclerose-en-plaques.ch / 021 614 80 80

info@sclerose-en-plaques.ch



La Société SEP n'accepte aucun soutien financier de l'industrie pharmaceutique. Nous vous remercions pour votre don !